

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR – NORD**

**CONSULTATION N° 2026-09
MARCHÉ N° EJ -**

***ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)***

**Travaux de réaménagement du
centre opérationnel départemental
de la préfecture de l'Aisne (02)**

Lot 02 – Charpente – Couverture - Zinguerie

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ – DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	3
ARTICLE 2 – CONTRACTANT.....	4
ARTICLE 3 – PRIX.....	5
ARTICLE 4 – DÉLAIS D'EXÉCUTION.....	5
ARTICLE 5 – PAIEMENTS.....	6
ARTICLE 6 – SOUS-TRAITANCE.....	7
ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE.....	8
DÉCISION DU REPRÉSENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	8
ANNEXE 1 – Demande d'acceptation de sous-traitance.....	9
ANNEXE 2 – Répartition du montant des prestations par cotraitants.....	10
ANNEXE 3 – Attestation de déclaration de l'usage de l'intelligence artificielle.....	11

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le contrat qui est conclu avec l'entreprise dont l'offre a été retenue par le maître d'ouvrage ci-après :

- | | |
|--|---|
| • Maître de l'ouvrage | Ministère de l'intérieur |
| • Représentant du pouvoir adjudicateur | Madame la préfète de l'Aisne |
| • Conducteur de l'opération | Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur
- Nord / Direction de l'immobilier |

puis acceptée par le représentant du pouvoir adjudicateur est un marché de travaux ayant pour objet l'opération ci-après :

Travaux de réaménagement du centre opérationnel départemental de la préfecture de l'Aisne (02) Lot 02 – Charpente – Couverture - Zinguerie

L'offre a été établie sur la base des conditions en vigueur au mois zéro – Mo : juillet 2026

Marché de travaux passé selon la procédure adaptée, en application des articles L.2123-1 et R.2123-1, R.2123-4 à R.2123-5 du code de commande publique

Maîtrise d'ouvrage :
Ministère de l'intérieur

Pouvoir adjudicateur :
L'Etat

Représentant du pouvoir adjudicateur :
Madame la préfète de l'Aisne

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2191-61 du code de la commande publique :
Monsieur le directeur de l'administration générale et des finances du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur – Nord

Conducteur d'opération :
Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur – Nord, direction de l'immobilier

Ordonnateur :
Monsieur le préfet de la région Hauts-de-France, préfet du département du Nord

Comptable assignataire des paiements :
Monsieur le directeur régional des finances publiques de la région Hauts-de-France et du département du Nord

ARTICLE 2 – CONTRACTANT

2.1 Je, contractant unique, soussigné :

- agissant au nom et pour le compte de la société :

au capital de :

ayant son siège social à :

immatriculé à l'INSEE :

- numéro d'identité d'établissements (SIRET) :
- numéro d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés :
- numéro d'inscription au répertoire des métiers :

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières n°2026-09 et des documents qui y sont mentionnés,

M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de CENT QUATRE-VINGTS JOURS (180) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation. Ce même délai est appliqué aux offres négociées, dans le cas d'une négociation.

2.2 Nous, cotraitants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après,

groupées solidaires les unes des autres,

groupées conjointes les unes des autres,

Rayer la mention inutile

Après notification, il sera demandé au groupement de prendre la forme conjointe avec le mandataire solidaire.

1^{er} contractant personne physique/morale :
SIRET :

2^{ème} contractant personne physique/morale :
SIRET :

3^{ème} contractant personne physique/morale :
SIRET :

et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représenté par
dûment mandaté à cet effet,

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières n°2026-09 et des documents qui y sont mentionnés,

Les déclarations similaires des sous-traitants sont annexées au présent acte d'engagement.

NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de CENT QUATRE-VINGTS JOURS (180) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation. Ce même délai est appliqué aux offres négociées, dans le cas d'une négociation.

ARTICLE 3 – PRIX

Les prestations sont rémunérées par un prix global forfaitaire réputé établi sur la base des conditions économiques en vigueur au mois **Mo** fixé page 3 du présent acte.

L'offre de prix se décompose ainsi :

Montant Global et Forfaitaire	
TOTAL hors taxes	Euros
Taux TVA	%
TVA	Euros
TOTAL toutes taxes comprises	Euros

Montant GLOBAL toutes taxes comprises en lettres (en euros) :

.....

.....

.....

ARTICLE 4 – DÉLAIS D'EXÉCUTION

Les délais sont les suivants :

- Délai de préparation : 1 mois
- Délai d'exécution : 5 mois

Les démarrages des périodes de préparation et d'exécution des prestations se feront à la notification du marché.

ARTICLE 5 – PAIEMENTS

L'acheteur public se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après :

☐ 1^{er} contractant :
compte ouvert au nom de :
sous le numéro (IBAN complet) :
Banque

☐ 2eme contractant :
compte ouvert au nom de :
sous le numéro (IBAN complet) :
Banque

☐ 3eme contractant :
compte ouvert au nom de :
sous le numéro (IBAN complet) :
Banque

RIB DE CHAQUE CO-CONTRACTANT A FOURNIR

Toutefois, l'acheteur public se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les actes modificatifs ou les actes spéciaux.

En application des articles R.2191-3 à R.2191-12 du code de la commande publique, aucune avance ne sera versée si le montant du marché n'excède pas 50 000,00 € HT

Si le montant du marché excède 50 000,00 € HT, et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois, une avance sera versée au titulaire sauf en cas de refus par celui-ci précisé ci-dessous.

☐ Le mandataire refuse de percevoir l'avance prévue à l'article 12-2 du CCAP
(Cocher la case pour refuser de percevoir l'avance)

ARTICLE 6 – SOUS-TRAITANCE

L'annexe 1 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par un sous-traitant payé directement, le nom du sous-traitant concerné.

Dans le cas où plusieurs sous-traitants seraient envisagés, l'annexe 1 serait dupliquée autant de fois qu'il y a de sous-traitants (un seul sous-traitant par exemplaire de l'annexe 1).

Chaque exemplaire de l'annexe 1 constitue une demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement en tant que titulaire chargé de l'exécution des prestations est ainsi de :

.....€ (euros) TTC

Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours d'exécution leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement les concernant au représentant du pouvoir adjudicateur ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nature des prestations	MONTANT HT
	€
	€
	€
Total :	€

ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE

Si l'offre est signée au moment de l'attribution, l'attributaire s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle remise, sur la plateforme au moment de la remise initiale de l'offre ou après négociation.

Fait en un seul original

à.....le.....

Signature du soumissionnaire,

DÉCISION DU REPRÉSENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Compte tenu de l'acceptation de l'offre proposée par l'entreprise (ou par le groupement), le montant du marché se décompose comme suit :

Montant Global et Forfaitaire	
TOTAL hors taxes	Euros
Taux TVA	%
TVA	Euros
TOTAL toutes taxes comprises	Euros

Montant GLOBAL toutes taxes comprises en lettres (en euros) :

.....
.....
.....

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

À LILLE, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur

ANNEXE 1 – Demande d'acceptation de sous-traitance

Consultation n°2026-09

SOUS-TRAITANT N°

MARCHE :

Titulaire :

Objet du marché :

IDENTIFICATION DU SOUS-TRAITANT :

Nom, raison ou dénomination sociale :

Adresse :

Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

Numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

NATURE DES PRESTATIONS SOUS-TRAITÉES :

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée *infra*, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :

- Montant HT :

- Montant TTC :

b) Montant du contrat de sous-traitant ce dans le cas de travaux sous-traités relevant du 2 nonies de l'article 283 du code général des impôts :

- Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire) :

- Montant hors TVA :

Modalités de variation des prix :

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct (article R.2193-10 ou R.2393-33 du code de la commande publique) :

OUI ☐

NON ☐

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Compte à créditer :

(joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Mois d'établissement des prix : **juillet 2026**

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfaction et retenues diverses :

Le sous-traitant,

Le titulaire,

Pièces jointes :

- Déclaration du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup des interdictions d'accéder aux marchés publics.
- Capacités professionnelles et financières du sous-traitant.
- Lettre de demande du sous-traitant s'il souhaite bénéficier de l'avance.

ANNEXE 2 – Répartition du montant des prestations par cotraitants

Consultation n°2026-09

Montant global forfaitaire

		COTRAITANT N°1	COTRAITANT N°2	COTRAITANT N°3
Raison sociale				
	MONTANT TOTAL	MONTANT	MONTANT	MONTANT
Tranche ferme				
Total HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
TVA (20 %)	€	€	€	€
Total TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC

ANNEXE 3 – Attestation de déclaration de l'usage de l'intelligence artificielle

Conformément à l'article 4 du règlement particulier de la consultation
n°2026-09 (Travaux de réaménagement du centre opérationnel
départemental de la préfecture de l'Aisne), je soussigné M.

....., en qualité de de la société.

....., déclare :

(rayer la mention inutile)

Ne pas avoir recours à des outils d'intelligence artificielle

Avoir recours à des outils d'intelligence artificielle

Si recours :

Finalité de l'utilisation :

Outil(s) utilisé(s) :

A , le

Signature et cachet